



# STAGIAIRES ET OFFRE DE FORMATION DES CISP

## ANALYSE STATISTIQUE 2020

# Table des matières

Introduction .....	3
<b>1. Heures de formation et stagiaires en CISP : données générales .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1. Types de CISP et catégories de filières de formation .....</b>	<b>5</b>
<b>1.2. Evolution du nombre de stagiaires .....</b>	<b>6</b>
Nombre de stagiaires par type de CISP (DéFI/EFT) .....	6
Nombre de stagiaires par catégorie de filières .....	7
Nombre de stagiaires par famille de filières .....	7
Nombre de stagiaires par bassin EFE .....	9
<b>1.3. Evolution du nombre d'heures de formation.....</b>	<b>9</b>
Nombre d'heures par type de CISP (DéFI/EFT) .....	9
Durée moyenne de formation par type de CISP (DéFI/EFT).....	10
Nombre d'heures par bassin EFE .....	11
<b>2. Profil des stagiaires en formation .....</b>	<b>12</b>
<b>2.1. Âge des stagiaires .....</b>	<b>12</b>
<b>2.2. Genre des stagiaires.....</b>	<b>13</b>
<b>2.3. Niveau de diplôme des stagiaires .....</b>	<b>14</b>
<b>2.4. Nationalité des stagiaires .....</b>	<b>15</b>
<b>2.5. Adressage des stagiaires .....</b>	<b>16</b>
<b>2.6. Stages pendant la formation .....</b>	<b>18</b>
<b>3. Parcours des stagiaires.....</b>	<b>19</b>
<b>3.1. Situation du parcours de formation des stagiaires au 31 décembre 2020 .....</b>	<b>19</b>
<b>3.2. Suites de parcours des stagiaires ayant achevé leur formation .....</b>	<b>20</b>
<b>3.3. Motifs de sortie des stagiaires ayant arrêté leur formation .....</b>	<b>21</b>
Conclusion.....	22
Lexique.....	23

# Introduction

Menée depuis 2008, l'analyse statistique portant sur les stagiaires et l'offre de formation des Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) s'inscrit dans les missions confiées par le Gouvernement wallon à l'Interfédération des CISP. L'objectif est de dresser le bilan des formations dispensées au cours de l'année écoulée, ici 2020, et d'analyser certaines caractéristiques relatives aux bénéficiaires de l'offre de formation des CISP selon différents indicateurs statistiques.

L'année 2020 a été marquée par le début de la pandémie de coronavirus et de la crise sanitaire. A l'instar de nombreux secteurs d'activités, le secteur CISP n'a pas été épargné par les impacts de la crise tout comme les publics accueillis en formation. En effet, à partir du 15 mars 2020 et pendant plusieurs mois, la plupart des activités des CISP ont dû être interrompues et suspendues. Seules quelques activités d'entreprises de formation par le travail (EFT) avaient eu l'autorisation de poursuivre leurs chantiers et la formation à distance a pu ici et là assurer une certaine continuité des formations. Les mois suivants, les activités avaient pu reprendre mais dans des conditions sanitaires strictes qui limitaient la capacité d'accueil de stagiaires.

L'analyse statistique de cette année permet donc plus particulièrement de mettre en lumière l'impact de la crise sur les formations et les stagiaires en CISP.

La première section de ce rapport analytique apporte un regard rétrospectif sur le volume des heures de formation dispensées au sein du secteur ainsi que sur le nombre de stagiaires dans les différents types de CISP, selon les catégories et les familles de filières de formation ainsi que dans les différents bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (bassins EFE) de la Région wallonne. Dans la deuxième section, nous nous intéressons aux caractéristiques et aux spécificités du public en formation (âge, genre, niveau de diplôme, statut, adressage, stages effectués). La troisième section du rapport est consacrée à l'étude des types et des motifs de sortie de formation des stagiaires. Enfin, un lexique reprenant le vocabulaire spécifique du secteur se trouve en fin de rapport.

Les analyses de ce rapport sont basées sur les données administratives des rapports d'activités<sup>1</sup> transmis annuellement par chacun des 152 CISP au département de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Service Public de Wallonie (SPW EER<sup>2</sup>) qui en fait une compilation et la transmet à l'Interfédération des CISP. Les données dont nous disposons sont donc les données déclaratives des centres et couvrent ainsi la totalité des CISP et de leurs activités de formations agréées.

<sup>1</sup> Plus précisément, il s'agit des annexes 3 et 5 des rapports d'activités CISP.

<sup>2</sup> SPW Économie, Emploi, Recherche.

Afin de compléter cette analyse statistique et de mieux définir les caractéristiques des stagiaires CISP quant à leur situation d'exclusion et de précarité, l'Interfédération et les fédérations ont décidé de recueillir à partir du 1er janvier 2020 des données supplémentaires sur les catégories de statuts à leur entrée en formation des stagiaires et le fait que le stagiaire perçoive ou non des revenus liés à un travail.

Une note d'analyses statistiques sur ces données supplémentaires en 2020<sup>3</sup> est donc également disponible sur le site internet de l'Interfédération<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Cette note d'analyse se base sur les données relatives aux stagiaires sous contrat de formation durant l'année 2020 qui ont été transmises par les centres à l'Interfédé, via les fédérations, dans le courant des mois de juin et juillet 2021. Contrairement à l'analyse statistique annuelle de ce rapport qui se base sur les données administratives des rapports d'activités des centres, nous ne disposons donc pas des données exhaustives pour l'ensemble du secteur. Sur les 152 CISP agréés au 1er janvier 2020, 94 CISP ont transmis tout ou une partie de leurs données (= 62% des CISP).

<sup>4</sup> L'analyse est disponible à l'adresse suivante : <https://www.interfede.be/wp-content/uploads/2022/01/Analyse-donnees-precarite-stagiaires-2020.pdf>

# 1. Heures de formation et stagiaires en CISP : données générales

## 1.1. Types de CISP et catégories de filières de formation

On dénombre **152** Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Région wallonne en 2020 (soit 1 de moins qu'en 2019)<sup>5</sup>. Il y a deux cadres méthodologiques d'application dans les CISP : l' « Entreprise de formation par le travail » (EFT) et la « Démarche de formation et d'insertion » (DéFI).

Parmi les 152 CISP, un peu plus de la moitié sont des DéFI (79 CISP), 58 suivent la méthodologie EFT et 15 centres ont à la fois des filières DéFI et EFT.

Tableau 1. Répartition des types de CISP en 2020

CISP	152	100%
DéFI	79	52%
EFT	58	38%
DéFI et EFT	15	10%
ASBL	141	93%
CPAS	11	7%

Les CISP ont organisé 398 filières de formation en 2020. La majorité des filières sont des formations professionnalisantes (62%) suivies des formations de base (21%) et enfin des filières d'orientation professionnelle (17%)<sup>6</sup>.

Tableau 2. Répartition des filières CISP en 2020

Filières CISP	398	100%
Filières DéFI	238	60%
Filières EFT	160	40%
Orientation professionnelle	70	17%
Formation de base	82	21%
Formation professionnalisante	246	62%

<sup>5</sup> Par rapport à 2019, on compte 1 CISP de moins suite à la reprise du CISP Produits et Marchés de Pays par le CISP Halle de Han.

<sup>6</sup> Voir Lexique en fin de rapport.

## 1.2. Evolution du nombre de stagiaires

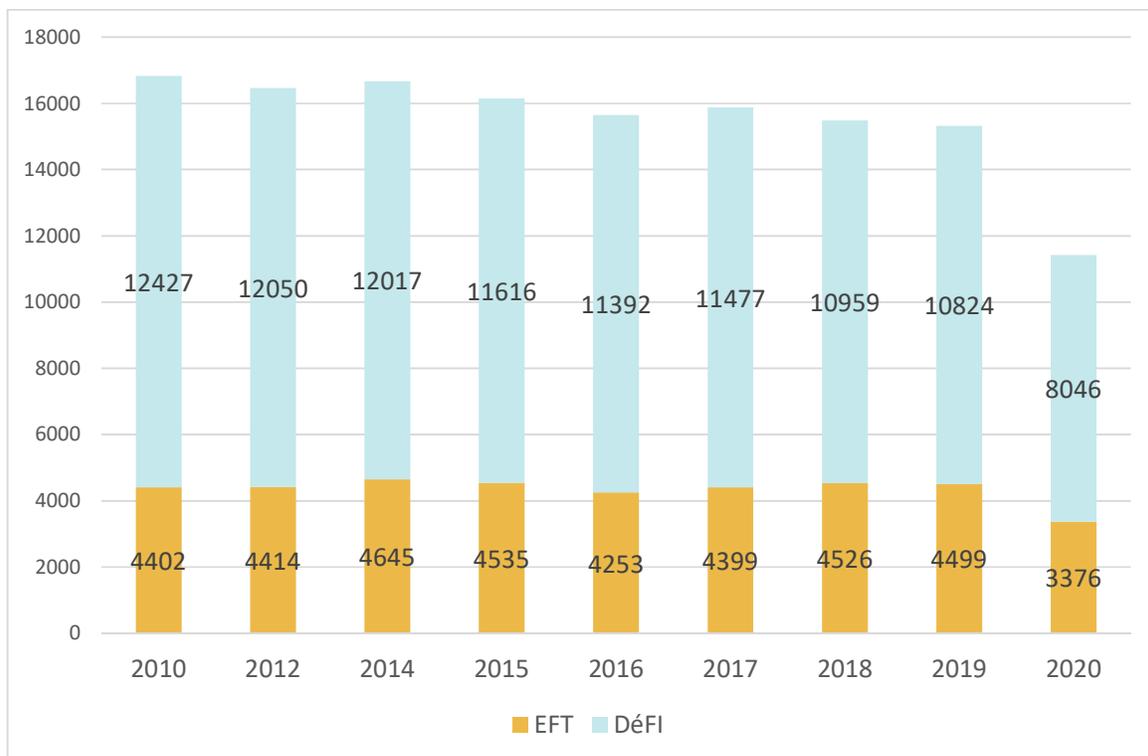
### Nombre de stagiaires par type de CISP (DéFI/EFT)

En 2020, **11.422 stagiaires** étaient sous contrat de formation dans un CISP<sup>7</sup>.

Tableau 3. Répartition des stagiaires selon le type de CISP (DéFI/EFT) de 2010 à 2020

	2010	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
EFT	26,2% 4.402	26,8% 4.414	27,9% 4.645	28,1% 4.535	27,2% 4.253	27,7% 4.399	29,2% 4.526	29,4% 4.499	29,6% 3.376
DéFI	73,8% 12.427	73,2% 12.050	72,1% 12.017	71,9% 11.616	72,8% 11.392	72,3% 11.477	70,8% 10.959	70,6% 10.824	70,4% 8.046
Total	<b>16.829</b>	<b>16.464</b>	<b>16.662</b>	<b>16.151</b>	<b>15.645</b>	<b>15.876</b>	<b>15.485</b>	<b>15.323</b>	<b>11.422</b>

Figure 1. Répartition du nombre de stagiaires par type de CISP (DéFI/EFT) de 2010 à 2020



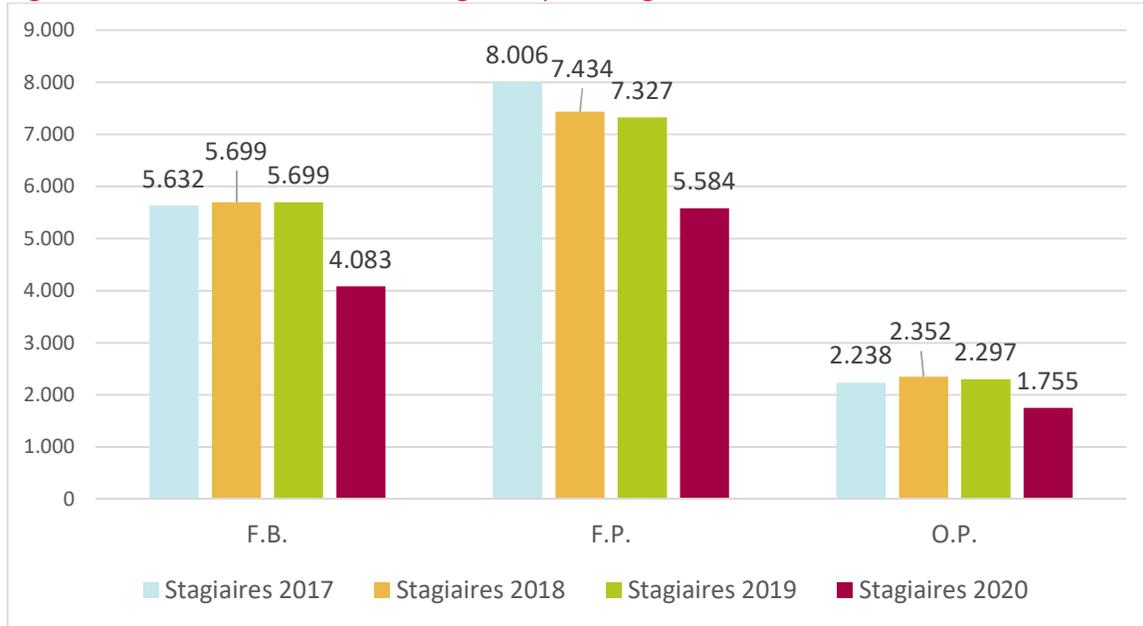
Par rapport à 2019, il y a en 2020 une diminution de 25,5% du nombre de stagiaires sous contrat de formation en CISP. La diminution est légèrement plus importante en DéFI (-25,7%) qu'en EFT (-25%).

<sup>7</sup> 11.422 correspond au nombre de contrats de formation en cours en 2020. Ce qui veut dire que si un même stagiaire suit plusieurs filières de formation différentes en 2020, il sera comptabilisé deux fois. Le nombre de stagiaires est ainsi potentiellement légèrement surévalué. Par ailleurs, si on ne comptabilise pas les stagiaires sous contrat de formation en 2020 pour lesquels le centre n'a déclaré aucune heure de formation réalisée en 2020 (181 stagiaires), on compte 11.241 stagiaires.

## Nombre de stagiaires par catégorie de filières

Les filières de formation des CISP visent un ou plusieurs objectifs parmi les trois objectifs que sont la formation de base (F.B.), la formation professionnalisante (F.P.) et l'orientation professionnelle (O.P.)<sup>8</sup>. Dans la figure 2 ci-dessous, les stagiaires sont répartis par catégorie de filières en se basant sur l'objectif prioritaire de chaque formation qui est renseigné dans la demande d'agrément.

Figure 2. Evolution du nombre de stagiaires par catégorie de filières de 2017 à 2020



La diminution du nombre de stagiaires entre 2019 et 2020 est la plus importante dans les filières de formation de base (F.B.) avec une diminution de 28,4%, viennent ensuite les filières en formation professionnalisante (F.P.) avec une diminution de 23,8% et la diminution du nombre de stagiaires en orientation professionnelle (O.P.) est la moins importante avec -23,6% de stagiaires inscrits en 2020.

Il a été constaté, dans l'analyse des données précarité des stagiaires sur cette même année 2020<sup>9</sup>, que les formations dont la catégorie prioritaire est la formation de base connaissent les plus grandes proportions de stagiaires ne bénéficiant d'aucune allocation ni revenu lié à un travail et la plus grande proportion de stagiaires percevant une aide du CPAS.

## Nombre de stagiaires par famille de filières

Les formations professionnalisantes organisées par les CISP ont été regroupées au sein de 13 familles de filières métiers issues de la nomenclature ROME<sup>10</sup>. Les filières de formation de base et les filières d'orientation professionnelle ont été ajoutées à ces 13 familles de filières métiers<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> Voir Lexique en fin de rapport.

<sup>9</sup> L'analyse des données précarité 2020 est disponible à l'adresse suivante : <https://www.interfedeb.be/wp-content/uploads/2022/01/Analyse-donnees-precarite-stagiaires-2020.pdf>

<sup>10</sup> Voir : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>.

<sup>11</sup> 3 filières ayant comme objectif prioritaire la formation professionnalisante ont été classées dans la famille de filière « formation de base » et viennent ainsi s'ajouter aux formations ayant comme objectif prioritaire la

Tableau 4. Répartition du nombre de stagiaires par famille de filières en 2019 et 2020

	Stagiaires 2019	Stagiaires 2020	Evolution entre 2019 et 2020	Evolution entre 2019 et 2020 en %
Spectacle	126	118	-8	-6,3%
Installation et maintenance	87	81	-6	-6,9%
Santé	178	161	-17	-9,6%
Industrie	313	262	-51	-16,3%
Art et façonnage d'ouvrages d'art	80	66	-14	-17,5%
Agriculture, espaces verts, soins aux animaux	942	755	-187	-19,9%
Transport et logistique	132	103	-29	-22,0%
Services à la personne et à la collectivité	1.196	920	-276	-23,1%
Construction, bâtiment et travaux publics	1.178	891	-287	-24,4%
<b>Total</b>	<b>15.323</b>	<b>11.422</b>	<b>-3.901</b>	<b>-25,5%</b>
Support à l'entreprise	1.222	906	-316	-25,9%
Orientation professionnelle	2.090	1.537	-553	-26,5%
Horeca, tourisme et animation	1.170	850	-320	-27,4%
Formation de base	5.750	4.157	-1.593	-27,7%
Commerce, vente et grande distribution	696	502	-194	-27,9%
Communication, média et multimédia	163	113	-50	-30,7%

Outre les formations de base et l'orientation professionnelle, ce sont les familles de filières de la communication, du commerce, de l'Horeca et du support à l'entreprise qui enregistrent les plus grandes baisses du nombre de stagiaires entre 2019 et 2020.

formation de base. En outre, 8 formations dont l'objectif prioritaire est la formation de base ont été classées dans une des 13 familles de filières métiers. 3 filières ayant comme objectif prioritaire la formation professionnalisante ont été classées dans la famille de filière « orientation professionnelle » et viennent ainsi s'ajouter aux formations ayant comme objectif prioritaire l'orientation professionnelle. En outre, 9 formations dont l'objectif prioritaire est l'orientation professionnelle ont été classées dans une des 13 familles de filières métiers.

## Nombre de stagiaires par bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (bassin EFE)

Tableau 5. Répartition du nombre de stagiaires par bassin EFE<sup>12</sup> en 2019 et 2020

	Nombre de stagiaires 2019	Nombre de stagiaires 2020	Différence	Différence en %
Liège	3.541	2.666	-875	-24,7%
Hainaut Sud	3.116	2.396	-720	-23,1%
Hainaut Centre	2.008	1.473	-535	-26,6%
Namur	1.866	1.283	-583	-31,2%
Brabant wallon	1.430	1.021	-409	-28,6%
Luxembourg	1.087	860	-227	-20,9%
Verviers	862	640	-222	-25,8%
Wallonie picarde	756	565	-191	-25,3%
Huy Waremme	657	518	-139	-21,2%
<b>Total</b>	<b>15.323</b>	<b>11.422</b>	<b>-3.901</b>	<b>-25,5%</b>

En termes de nombre de stagiaires sous contrat de formation, on constate que les bassins de Namur, du Brabant wallon et du Hainaut Centre sont les bassins qui enregistrent les baisses les plus importantes entre 2019 et 2020. Les bassins du Luxembourg, de Huy-Waremme et du Hainaut Sud enregistrent quant à eux les moins importantes diminutions du nombre de stagiaires.

### 1.3. Evolution du nombre d'heures de formation

#### Nombre d'heures par type de CISP (DéFI/EFT)

Au cours de l'année 2020, le nombre d'heures de formation agréées était de 5.481.809 heures (comme pour 2019) et 3.198.640 heures de formation ont été prestées<sup>13</sup>.

Compte tenu de la difficulté de distinguer entre les heures assimilées habituelles et les heures assimilées « Covid », les heures assimilées n'ont pas été recensées dans les rapports d'activités 2020<sup>14</sup>. Sur les années 2017 à 2019, la moyenne d'heures assimilées du secteur représente 11,63 % du total des heures réalisées. On peut dès lors extrapoler que le total des heures réalisées<sup>15</sup> en 2020, indépendamment des heures assimilées «

<sup>12</sup> La répartition géographique des heures et des stagiaires a été réalisée, de la même manière qu'en 2018 et 2019, sur base du lieu de formation (et non pas du siège social du CISP). Toutefois, les formations de 2 CISP étaient réparties dans différents lieux sur le territoire de Liège-Huy-Waremme (LEE et Work'Inn) ; dans ces cas, nous avons alors pris en compte le siège social qui était situé à Liège.

<sup>13</sup> Les heures prestées comprennent les heures dispensées par le CISP, celles dispensées gratuitement par un organisme conventionné, celles dispensées de manière payante par un organisme conventionné et celles de stage en entreprise extérieure.

<sup>14</sup> Le Gouvernement wallon a décidé le 13 novembre 2020 d'immuniser entièrement l'année 2020 de sorte que tous les centres sont réputés avoir réalisé 100% de leurs heures de formation agréées et que la subvention 2020 soit versée dans sa totalité.

<sup>15</sup> Les heures réalisées comprennent les heures prestées (celles dispensées par le CISP, celles dispensées gratuitement par un organisme conventionné, celles dispensées de manière payante par un organisme conventionné et celles de stage en entreprise extérieure) ainsi que les heures assimilées.

Covid », s'élève à environ 3.570.030 heures (soit 65% des heures agréées contre 108% en 2019).

Tableau 6. Répartition des heures prestées selon le type de CISP (DéFI/EFT) en 2020

	Heures prestées 2019		Heures prestées 2020		Evolution 2019-2020 en %
DéFI	3.087.819	59%	1.844.174	57,7%	- 40,3%
EFT	2.143.733	41%	1.354.466	42,3%	-36,8%
<b>Total CISP</b>	<b>5.231.552</b>	<b>100%</b>	<b>3.198.640</b>	<b>100%</b>	<b>-38,9%</b>

Entre 2019 et 2020, il y a une diminution de 38,9% d'heures de formation prestées. La diminution du nombre d'heures prestées est plus importante en DéFI (-40,3%) qu'en EFT (-36,8%).

### Durée moyenne de formation par type de CISP (DéFI/EFT)

La durée moyenne de formation par stagiaire en 2020 est de 280 heures prestées<sup>16</sup> (ce qui correspond à environ 35 journées de 8h de formation).

Tableau 7. Moyenne des heures prestées par stagiaire selon le type de CISP (DéFI/EFT) en 2019 et 2020<sup>17</sup>

	Durée moyenne de formation par stagiaire en 2019	Durée moyenne de formation par stagiaire en 2020
EFT	476 h	401 h
DéFI	285 h	229 h
<b>Total CISP</b>	<b>341 h</b>	<b>280 h</b>

Par rapport à 2019, le nombre moyen d'heures de formation prestées par stagiaire a diminué tant dans les formations DéFI que dans les formations EFT et diminue en moyenne de 17,9%.

Tableau 8. Moyenne des heures prestées par stagiaire selon la catégorie de filière en 2019 et 2020

	Durée moyenne de formation par stagiaire en 2019	Durée moyenne de formation par stagiaire en 2020
F.B.	229 h	175 h
F.P.	450 h	378 h
O.P.	274 h	213 h

C'est en formation de base (F.B.) que la diminution du nombre d'heures prestées par stagiaire est la plus importante (-23,6% d'heures), suivi des formations en orientation professionnelle (O.P.) (-22,3% d'heures) et des formations professionnalisantes (F.P.) (-16% d'heures).

<sup>16</sup> Pour les années précédentes, nous avons considéré le nombre d'heures réalisées par stagiaire qui incluent les heures prestées mais également les heures assimilées. Ne disposant pas du nombre d'heures assimilées pour l'année 2020, nous considérons dans cette analyse uniquement les heures prestées en 2019 et 2020.

<sup>17</sup> La moyenne des heures assimilées des années antérieures a été ajoutée aux heures de formation déclarées dans les rapports d'activités 2020, puisque ceux-ci ne recensaient pas les heures assimilées compte tenu de la difficulté à distinguer les heures assimilées habituelles des heures assimilées « Covid ».

## Nombre d'heures par bassin EFE

Tableau 9. Répartition des heures par bassin EFE en 2019 et 2020

	Heures prestées 2019	Heures prestées 2020	Évolution entre 2019 et 2020	Evolution entre 2019 et 2020 en %
Liège	1.313.518	784.094	-529.424	-40,3%
Hainaut Sud	1.088.465	694.698	-393.767	-36,2%
Hainaut Centre	716.171	459.122	-257.049	-35,9%
Namur	636.447	352.517	-283.930	-44,6%
Brabant wallon	463.437	279.583	-183.854	-39,7%
Luxembourg	340.717	224.908	-115.809	-34,0%
Verviers	251.228	152.582	-98.646	-39,3%
Huy-Waremme	217.594	131.444	-86.150	-39,6%
Wallonie Picarde	203.975	119.692	-84.283	-41,3%
<b>Total</b>	<b>5.231.552</b>	<b>3.198.640</b>	<b>-2.032.912</b>	<b>-38,9%</b>

Ce sont les bassins de Namur, de Wallonie Picarde et de Liège qui enregistrent les baisses les plus significatives en terme de nombre d'heures de formation prestées. Le bassin de Namur enregistre aussi la plus grande baisse du nombre de stagiaires.

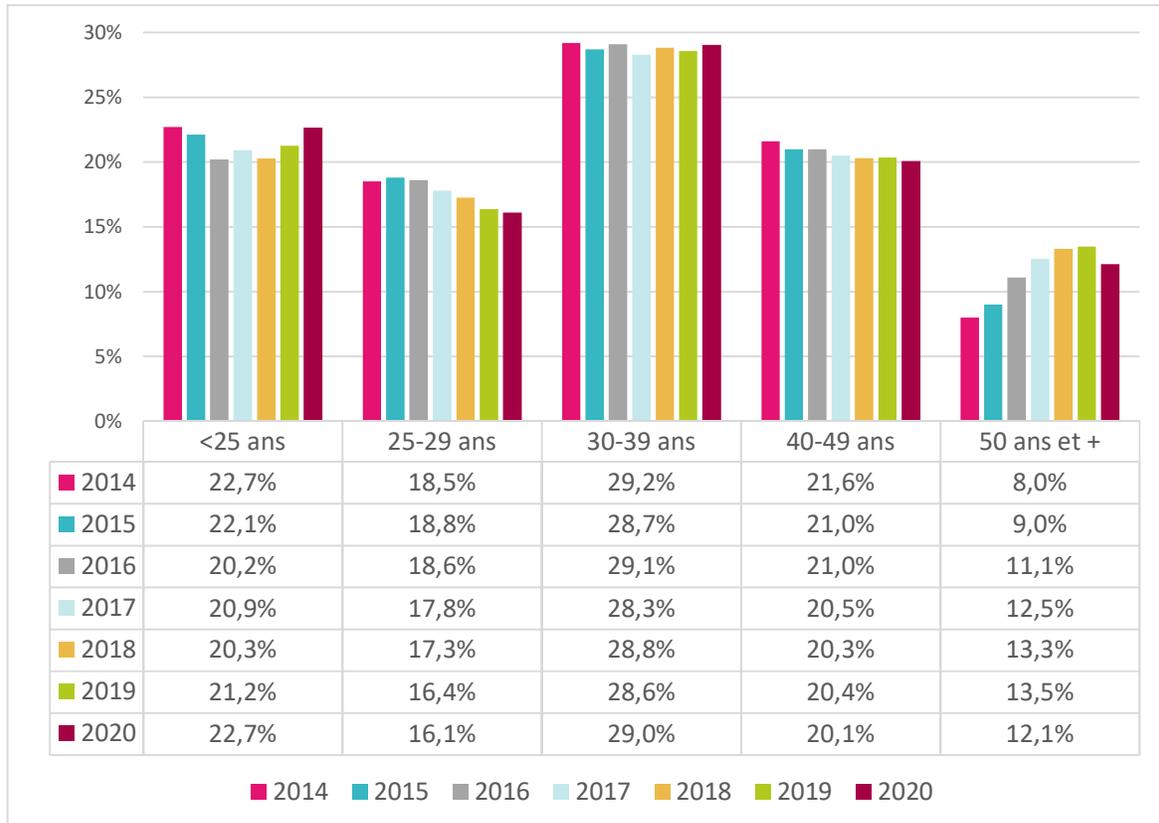
Les bassins du Luxembourg, du Hainaut Centre et du Hainaut Sud enregistrent quant à eux les baisses les moins importantes du nombre d'heures prestées. Les bassins du Luxembourg et du Hainaut Sud sont également ceux où l'on constate une moins grande baisse du nombre de stagiaires alors que le Hainaut Centre enregistre une des plus grandes baisses de stagiaires.

## 2. Profil des stagiaires en formation

### 2.1. Âge des stagiaires

L'âge moyen des stagiaires à l'entrée en formation a augmenté d'année en année jusqu'en 2017<sup>18</sup> où il atteignit 35 ans<sup>19</sup>. Cet âge moyen est resté stable depuis 2018 et est toujours de 35 ans en 2020.

Figure 3. Distribution du pourcentage de stagiaires selon la catégorie d'âge de 2014 à 2020



La figure 9 ci-dessus nous montre que, la catégorie d'âge la plus représentée parmi les stagiaires CISP est, comme pour les années précédentes, celle des 30-39 ans. Par contre, par rapport à l'année précédente, il y a en 2020, une légère augmentation de la proportion de stagiaires de moins de 25 ans et une légère diminution de la proportion de stagiaires de 50 ans et plus.

Si l'on considère uniquement les stagiaires étant entrés en formation après le 15 mars 2020 (3.058 stagiaires), soit après le début de la crise du Covid, ces tendances sont encore davantage marquées avec seulement 17,9% de ces stagiaires âgés entre 40 et 49 ans et 9,5% de stagiaires âgés de 50 ans et plus alors que le taux de stagiaires âgés de moins de 25 ans est de 25,4% chez les stagiaires ayant débuté leur formation après le 15 mars 2020.

<sup>18</sup> En 2015, l'âge moyen des stagiaires était de près de 34 ans, en 2016 il est passé à 34 ans ½ et en 2017 il atteignit 35 ans.

<sup>19</sup> Le rapport d'analyses statistiques 2016-2017 mentionne l'âge moyen de 36 ans pour 2017. Cette moyenne se base sur une formule d'âge à la date de réalisation du calcul. Si l'on considère l'âge à la date d'entrée en formation, la moyenne d'âge en 2017 est de 35 ans.

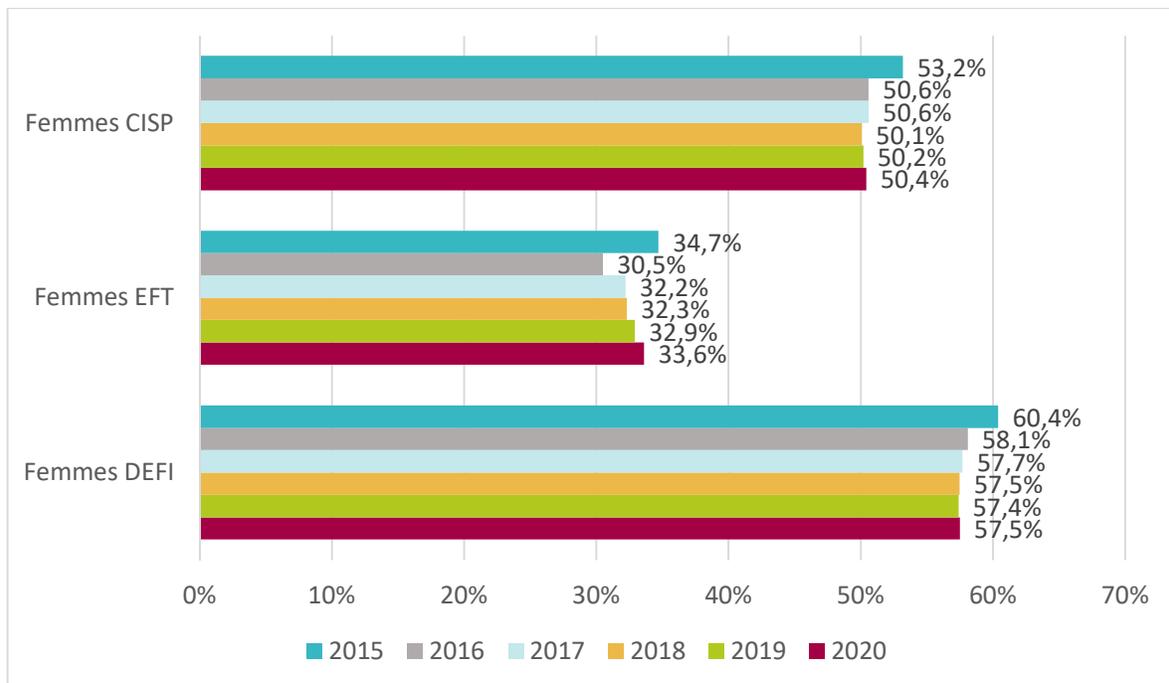
Dans le cadre des analyses statistiques réalisées les années précédentes, nous avons constaté que les jeunes stagiaires se trouvaient principalement dans des filières de formations professionnalisantes (56,7% des moins de 25 ans) tandis que les stagiaires plus âgés suivaient majoritairement des formations de base (43,5% des plus de 50 ans).

Nous constatons cette année que c'est en formation de base que la diminution du nombre de stagiaires est la plus marquée, les formations qui sont donc davantage suivies par des stagiaires plus âgés, et que c'est également parmi les stagiaires de 50 ans et plus qu'il y a la plus grande diminution du nombre de stagiaires.

## 2.2. Genre des stagiaires

Pour l'ensemble du secteur, la parité hommes-femmes est à nouveau quasi atteinte en 2020 avec 50,4% de femmes pour 49,6% d'hommes.

Figure 4. Evolution du pourcentage de stagiaires femmes par type de CISP (DéFI/EFT) de 2015 à 2020



Les femmes restent majoritaires dans le public des DéFI (57,5%) et la proportion d'hommes y est stable depuis 2017. Au niveau des EFT, la population reste composée d'une majorité d'hommes (66,4%) mais avec une légère augmentation de la proportion de femmes depuis 2016 (cf. figure 4).

Par contre, si l'on considère uniquement les stagiaires étant entrés en formation après le 15 mars 2020 (3.058 stagiaires), il y a une moins grande proportion de stagiaires femmes (48,4% contre 50,4% de femmes si l'on considère l'ensemble des stagiaires sous contrat de formation en 2020). Il est intéressant de souligner que lors de l'analyse

des données précarité 2020, nous avons constaté que les stagiaires femmes étaient plus précarisées que les stagiaires hommes<sup>20</sup>.

Tableau 10. Evolution du nombre de stagiaires hommes et femmes par type de CISP (DéFI/EFT) en 2019 et 2020

	Femmes 2019	Femmes 2020	Evolution entre 2019 et 2020 en %
DéFI	6210	4632	-25,4%
EFT	1478	1127	-23,7%
<b>Total</b>	<b>7688</b>	<b>5759</b>	<b>-25,1%</b>
	Hommes 2019	Hommes 2020	Evolution entre 2019 et 2020 en %
DéFI	4614	3414	-26%
EFT	3021	2249	-25,6%
<b>Total</b>	<b>7635</b>	<b>5663</b>	<b>-25,8%</b>

On constate qu'entre 2019 et 2020, la diminution des stagiaires hommes (-25,8%) est légèrement plus prononcée que celle des stagiaires femmes (-25,1%). La moins grande diminution du nombre de stagiaires concerne les stagiaires femmes en EFT (-23,7%) et la diminution la plus marquée concerne le nombre de stagiaires hommes en DéFI (-26%).

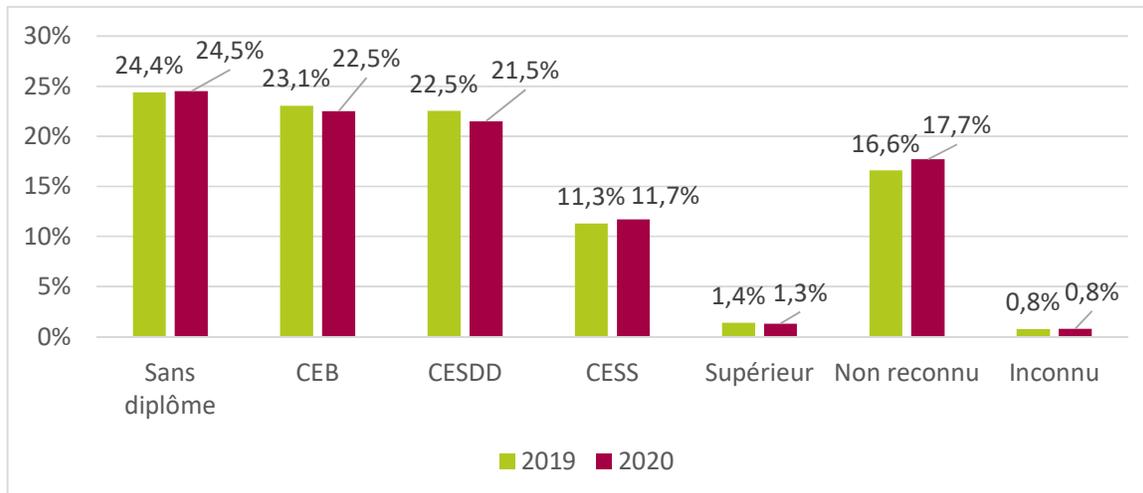
### 2.3. Niveau de diplôme des stagiaires

Une des missions des CISP est de former un public éloigné de l'emploi notamment pour des raisons de diplôme. Un des critères principaux d'éligibilité des stagiaires est d'appartenir à la catégorie des demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) qui disposent au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CESDD) ou d'un titre équivalent. Des dérogations pour des DEI disposant au maximum du CESS sont possibles<sup>21</sup>. Il existe également d'autres critères d'éligibilité sans limite de diplôme pour pouvoir suivre une formation dans un CISP tels que le fait d'être inscrit comme DEI depuis au moins 18 mois sur les 24 mois qui précèdent l'entrée en formation ou encore le fait de bénéficier du revenu d'intégration sociale<sup>22</sup>.

<sup>20</sup> En effet, la proportion de stagiaires qui ne perçoivent aucune allocation ni revenus liés à un travail est plus élevée parmi les femmes (24,5%, soit près d'1/4 des stagiaires femmes, contre 21,7% des stagiaires hommes).

<sup>21</sup> Les taux maximum de dérogations pour des DEI qui disposent au maximum du CESS sont établis en fonction du taux de demande d'emploi sur le bassin EFE. Ainsi en 2020-2021, le taux maximum de dérogations était de 20% pour les bassins du Hainaut Centre, Hainaut Sud, Liège, Namur et Verviers; et de 40% pour les bassins du Brabant wallon, Huy-Waremme, Luxembourg et Wallonie Picarde.

<sup>22</sup> Les critères d'éligibilité des stagiaires en CISP sont édictés aux articles 5 et 6 du Décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle.

Figure 5. Répartition des stagiaires selon leur niveau de diplôme en 2019 et 2020<sup>23</sup>

Dans les analyses statistiques des années précédentes, on a constaté que depuis 2010, il y a une tendance globale à la diminution du pourcentage de détenteurs du CESDD et du CEB ainsi qu'une augmentation du pourcentage de stagiaires sans diplôme. Les chiffres de 2020 suivent globalement ces tendances.

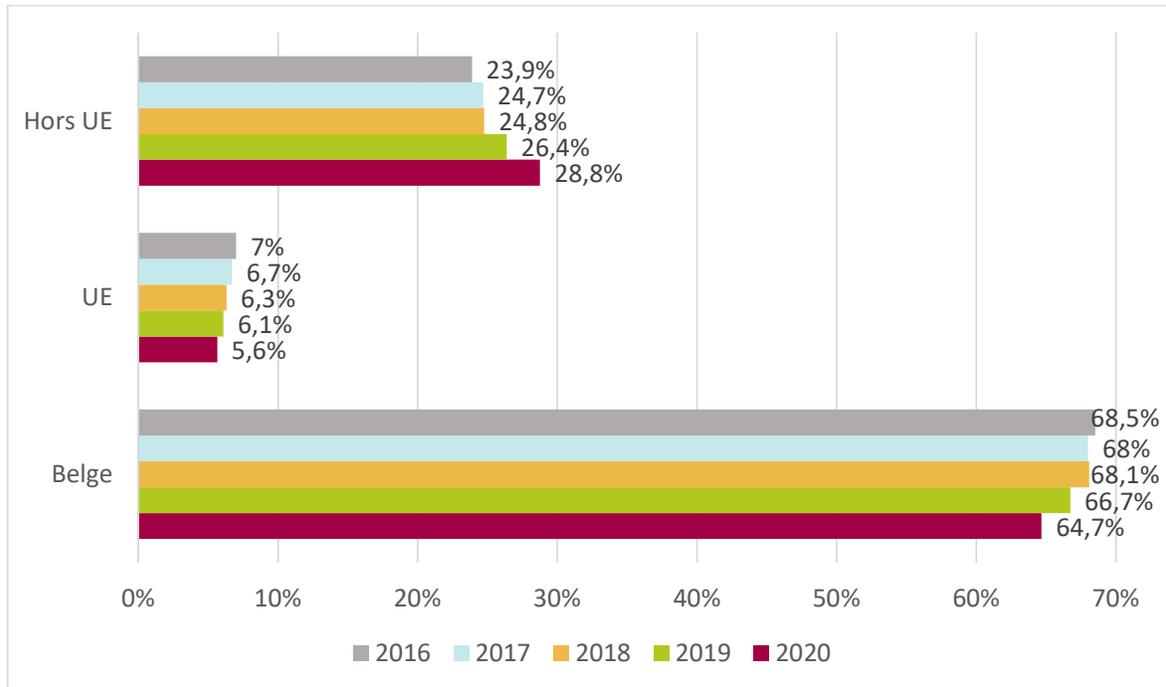
Par contre, contrairement aux années précédentes où le pourcentage de stagiaires disposant d'un diplôme non reconnu restait relativement stable depuis 2015, il y a en 2020 une augmentation de la proportion de stagiaires disposant d'un diplôme étranger non reconnu en Belgique. Si l'on considère uniquement les stagiaires entrés en formation après le 15 mars 2020 (3.058 stagiaires), cette proportion augmente encore un peu et passe de 17,7% à 19,2%. Tandis que la proportion de stagiaires entrés après le 15 mars 2020 en formation qui ne disposent d'aucun diplôme chute de 24,5% à 17,5%, les proportions de stagiaires entrés après le 15 mars 2020 en formation disposant du CESDD (24,7%) ou du CESS (13%) augmentent. Notons que lors de l'analyse des données précarité 2020, il avait été établi que la proportion de stagiaires bénéficiant d'une aide du CPAS et de ceux qui ne disposent d'aucune allocation ou revenus diminue au plus le niveau de diplôme augmente.

## 2.4. Nationalité des stagiaires

Sur le plan de la nationalité des stagiaires, 64,7% sont belges, 28,8% sont de nationalité étrangère hors Union européenne et 5,6% sont ressortissants d'un pays de l'Union européenne en 2020.

<sup>23</sup> Voir Lexique en fin de rapport. Les diplômes non reconnus sont des diplômes obtenus à l'étranger qui ne sont pas reconnus en Belgique, c'est-à-dire pour lesquels il n'y a pas d'équivalence de diplôme. La catégorie « inconnu » fait référence aux stagiaires pour lesquels aucune catégorie de diplôme n'a été mentionnée dans le rapport d'activités.

Figure 6. Evolution de la répartition des stagiaires selon leur nationalité de 2016 à 2020



Au fil des années, on constate une légère diminution du pourcentage de stagiaires de nationalité belge et d'autres nationalités européennes, et une augmentation de la proportion de stagiaires de nationalité étrangère hors UE. La diminution du pourcentage de stagiaires belges et l'augmentation du pourcentage de stagiaires de nationalité hors UE s'accroissent encore davantage entre 2019 et 2020 (cf. figure 6).

Par contre, si l'on considère uniquement les stagiaires entrés en formation après le 15 mars 2020 (3.058 stagiaires), la proportion de stagiaires de nationalité belge augmente et passe de 64,7% à 66,8%, 27,1% sont de nationalité étrangère non européenne et 4,8% sont de nationalité étrangère européenne. Lors de l'analyse des données précarité 2020, nous avons constaté que c'est parmi les stagiaires de nationalité étrangère non européenne que l'on retrouvait les plus grandes proportions de stagiaires ne bénéficiant d'aucune allocation ni revenu et de stagiaires bénéficiant du RIS ou d'une aide équivalente du CPAS.

## 2.5. Adressage des stagiaires

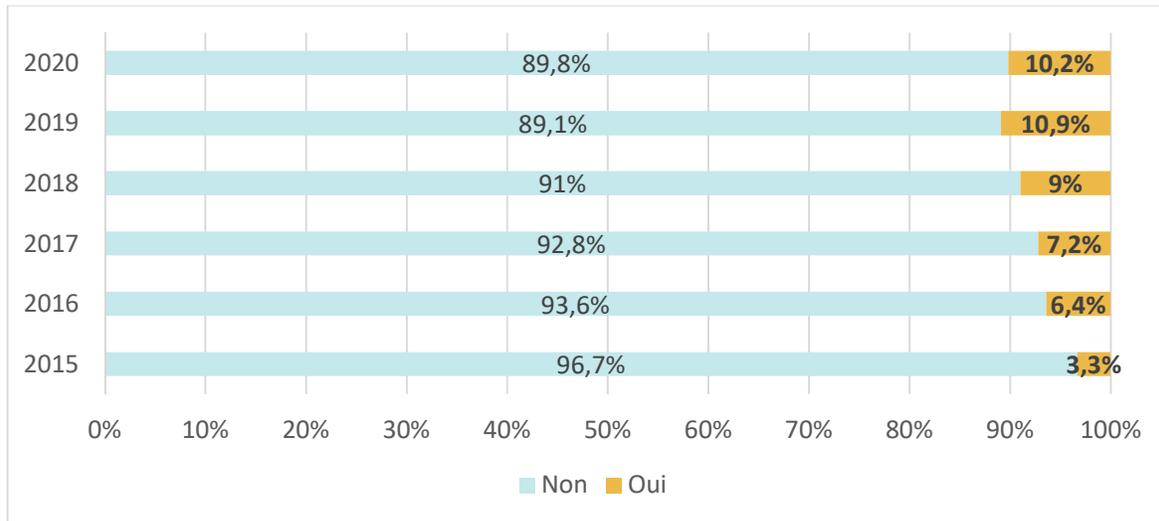
Le contrat de coopération conclu entre les CISP et le Forem définit le processus d'adressage qui après avoir défini le besoin en formation lors d'un entretien d'orientation entre le demandeur d'emploi et son conseiller référent Forem, peut consister à envoyer le demandeur d'emploi dans un CISP pour assister à une séance d'information relative à une formation déterminée<sup>24</sup>.

Sur base des rapports d'activités complétés par les centres, il ne nous est pas possible de connaître le nombre de stagiaires adressés par le Forem vers des séances

<sup>24</sup> Les CISP indiquent dans FormaPass le nombre de places disponibles dans leurs séances d'information pour des personnes adressées par le Forem.

d'information en CISP mais nous pouvons établir, parmi les stagiaires qui ont conclu un contrat de formation, le pourcentage de stagiaires qui ont été adressés par le Forem.

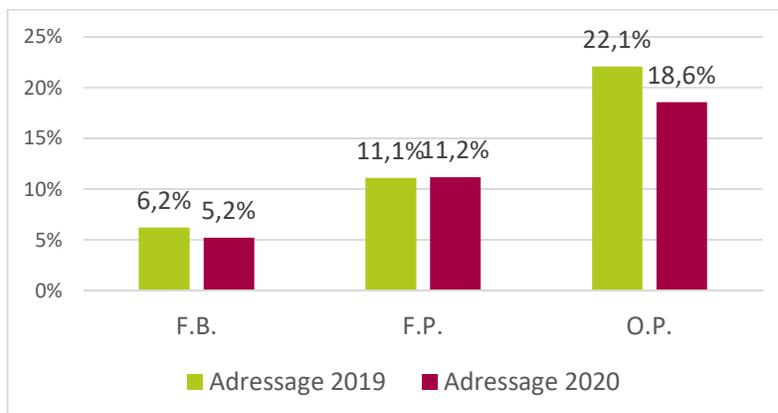
Figure 7. Evolution du taux de stagiaires adressés par le Forem de 2015 à 2020



Le taux d'adressage par le Forem, bien que restant faible, augmentait d'année en année depuis 2015 pour atteindre près de 11% de stagiaires sous contrat de formation en 2019<sup>25</sup>. En 2020, il y a une très légère diminution du taux d'adressage qui passe à 10,2%.

Ce taux d'adressage est également de 10,2% si l'on considère uniquement les stagiaires entrés en formation après le 15 mars 2020 (313 stagiaires adressés sur les 3.051 stagiaires entrés en formation après le 15 mars 2020 pour lesquels nous disposons de l'information concernant l'adressage).

Figure 8. Taux de stagiaires adressés par le Forem selon la catégorie de filières en 2019 et 2020



C'est en orientation professionnelle (O.P.) que l'on retrouve, comme pour les années précédentes, la plus grande proportion de stagiaires ayant été adressés par le Forem mais c'est également dans cette catégorie de formations que la diminution du taux d'adressage est la plus importante. Par contre, en formations professionnalisantes (F.P.), le taux d'adressage reste stable entre 2019 et 2020.

<sup>25</sup> Ces chiffres doivent être interprétés avec précaution, car, en 2015 et 2016, les données manquantes (non-réponses) étaient élevées (21% en 2015 et 7% en 2016) alors que nous disposons de l'entièreté des données depuis 2018.

Si l'on compare les taux d'adressage par type de CISP entre 2019 et 2020, on constate que le taux d'adressage diminue en DéFI passant de 10,7% en 2019 à 9,6% en 2020 alors qu'il augmente en EFT passant de 11,3% à 11,7%.

## 2.6. Stages pendant la formation

Les CISP peuvent prévoir<sup>26</sup>, dans le programme d'une filière, l'organisation de deux types de stages : un stage dit « d'acculturation » (maximum 90 heures par stage) visant la découverte d'un métier, d'un poste de travail, d'une culture d'entreprise, dans le but de préciser le projet de formation professionnelle, et un stage dit « de formation professionnelle » (maximum 520 heures par stage) visant l'exercice de compétences acquises au sein de la filière de formation.

Tableau 11. Proportion de stagiaires ayant suivi un stage par type de CISP (DéFI/EFT) en 2019 et 2020

	% stagiaires 2019 ayant suivi un stage	% stagiaires 2020 ayant suivi un stage	Différence en % entre 2019 et 2020
DéFI	33,4%	25,3%	-24,2%
EFT	24,6%	20,9%	-15%
Total CISP	<b>30,8%</b>	<b>24%</b>	<b>-22,1%</b>

La crise sanitaire liée au Covid aura également eu un impact sur la réalisation de stages durant la formation en CISP. On constate en effet, qu'il y a une diminution de la proportion de stagiaires ayant effectué un ou plusieurs stages d'acculturation ou de formation professionnelle entre 2019 et 2020. Alors qu'en 2019 un peu plus de 30% des stagiaires CISP avaient suivi un ou plusieurs stages d'acculturation ou de formation professionnelle ils ne sont plus que 24% en 2020. C'est en DéFI que la diminution est la plus marquée avec une proportion de stagiaires ayant suivi un ou plusieurs stages qui diminue de 24,2%.

Tableau 12. Proportion de stagiaires ayant suivi un stage en F.B., F.P. et O.P. en 2019 et 2020

	% stagiaires 2019 ayant suivi un stage	% stagiaires 2020 ayant suivi un stage	Différence en % entre 2019 et 2020
F.B.	10,5%	7,6%	<b>-27,6%</b>
F.P.	39,2%	32,6%	<b>-16,8%</b>
O.P.	53%	34,6%	<b>-34,7%</b>

Comme nous le montre le tableau 12, c'est en orientation professionnelle (O.P.) que la diminution de la proportion de stagiaires ayant effectué un stage pendant leur formation est la plus marquée avec une proportion qui passe de 53% à 34,6% des stagiaires.

<sup>26</sup> Tous les CISP ne prévoient donc pas nécessairement de stages dans leur programme de formation et certains ne prévoient des stages que dans certaines circonstances, en fonction de la situation ou du projet du stagiaire.

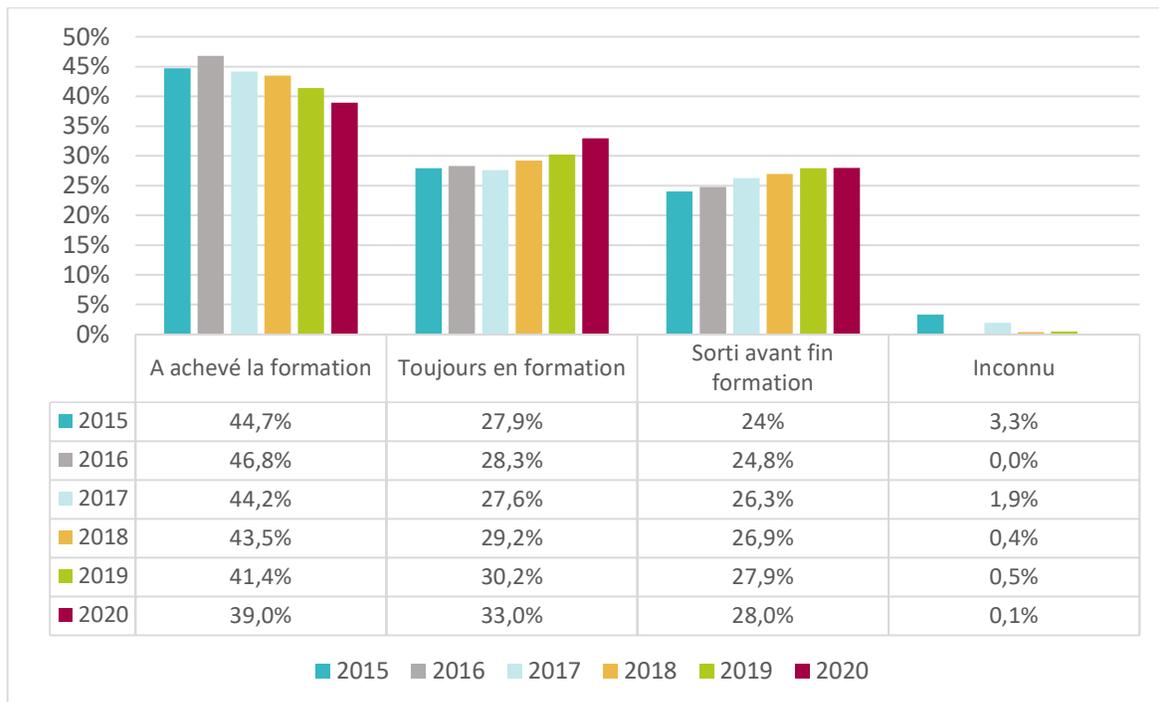
## 3. Parcours des stagiaires

L'analyse des suites de parcours des stagiaires se base sur les données déclaratives des centres à un instant t après la formation. Une fois sortis de formation, la collecte d'informations par les CISP relative au processus d'insertion socioprofessionnelle des stagiaires n'est pas toujours possible.

### 3.1. Situation du parcours de formation des stagiaires au 31 décembre 2020

Parmi les stagiaires ayant été sous contrat de formation en 2020, au 31 décembre 2020, on identifie 3 catégories de stagiaires : ceux ayant achevé leur formation, ceux étant sortis de formation avant la fin, quel qu'en soit le motif, et ceux qui sont toujours en formation.

Figure 9. Répartition des stagiaires selon la situation de parcours au 31 décembre de l'année de 2015 à 2020

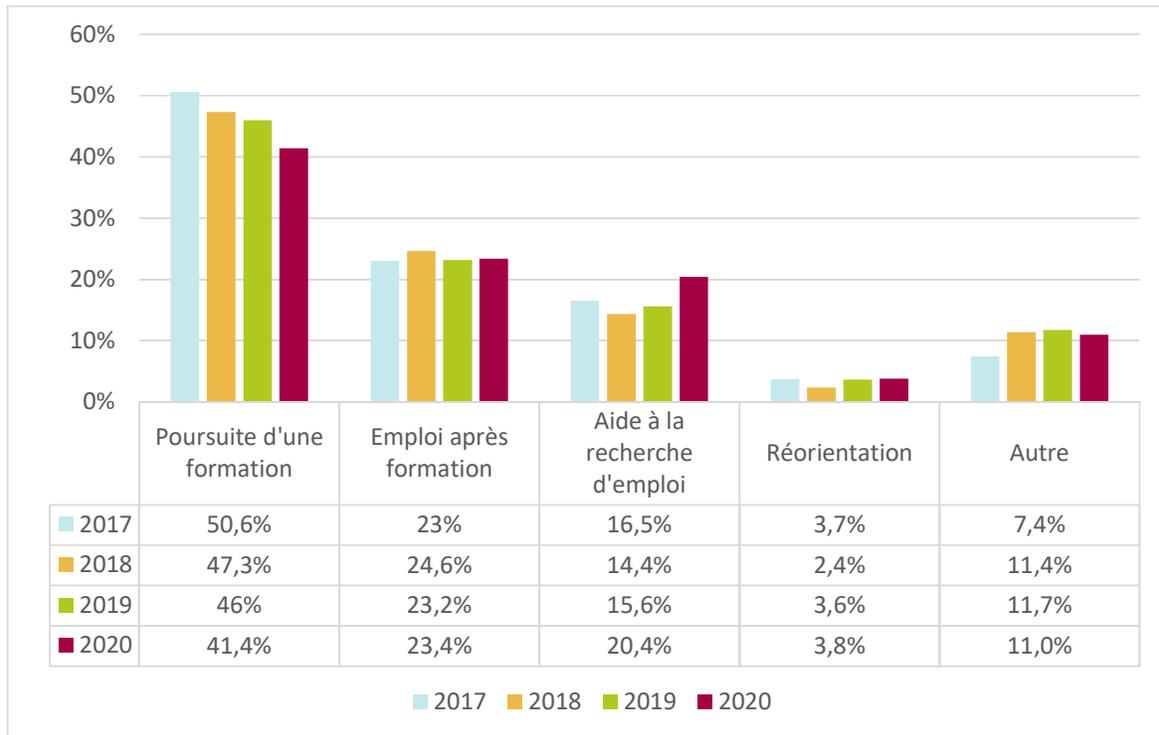


Entre 2019 et 2020, il y a une légère diminution de la proportion de stagiaire qui ont été identifiés comme ayant été au terme de leur formation et une augmentation de la proportion de stagiaires qui sont toujours en formation au 31/12/2020. Le taux de stagiaires étant sortis de la formation avant la fin, que ce soit pour cause d'abandon, de force majeure, de mise à l'emploi, de réorientation, ou encore pour suivre une autre formation (cf. figure 11 ci-dessous) reste quant à lui stable entre 2019 et 2020.

## 3.2. Suites de parcours des stagiaires ayant achevé leur formation

En 2020, parmi les 39% de stagiaires (4.452 stagiaires) identifiés comme ayant achevé la formation, nous connaissons les suites du parcours pour 60% d'entre eux (2.672 stagiaires)<sup>27</sup>.

Figure 10. Répartition des stagiaires ayant achevé leur formation selon la suite de parcours de 2017 à 2020 (n = 2.672)



Le taux de poursuite d'une formation diminue entre 2019 et 2020 en passant de 46% des stagiaires à 41,4% tandis que le pourcentage de stagiaires qui bénéficient d'une aide à la recherche d'emploi augmente en 2020 et passe de 15,6% à 20,4%. Le pourcentage de stagiaires ayant trouvé un emploi après avoir achevé leur formation reste stable et atteint 23,4% en 2020.

Si on observe l'évolution entre 2019 et 2020 de la répartition des suites de parcours selon la catégorie de filières, on constate que la diminution du taux de stagiaires qui poursuivent une nouvelle formation est particulièrement marquée parmi les stagiaires ayant suivi une formation en orientation professionnelle où le pourcentage passe de 52,7% en 2019 à 41,8% en 2020.

En ce qui concerne le taux de stagiaires ayant trouvé un emploi après sa formation en CISP, notons que ces taux de mise à l'emploi diminuent légèrement pour les stagiaires ayant suivi une formation de base et une formation professionnalisante alors qu'il augmente légèrement pour les stagiaires ayant suivi une formation en orientation

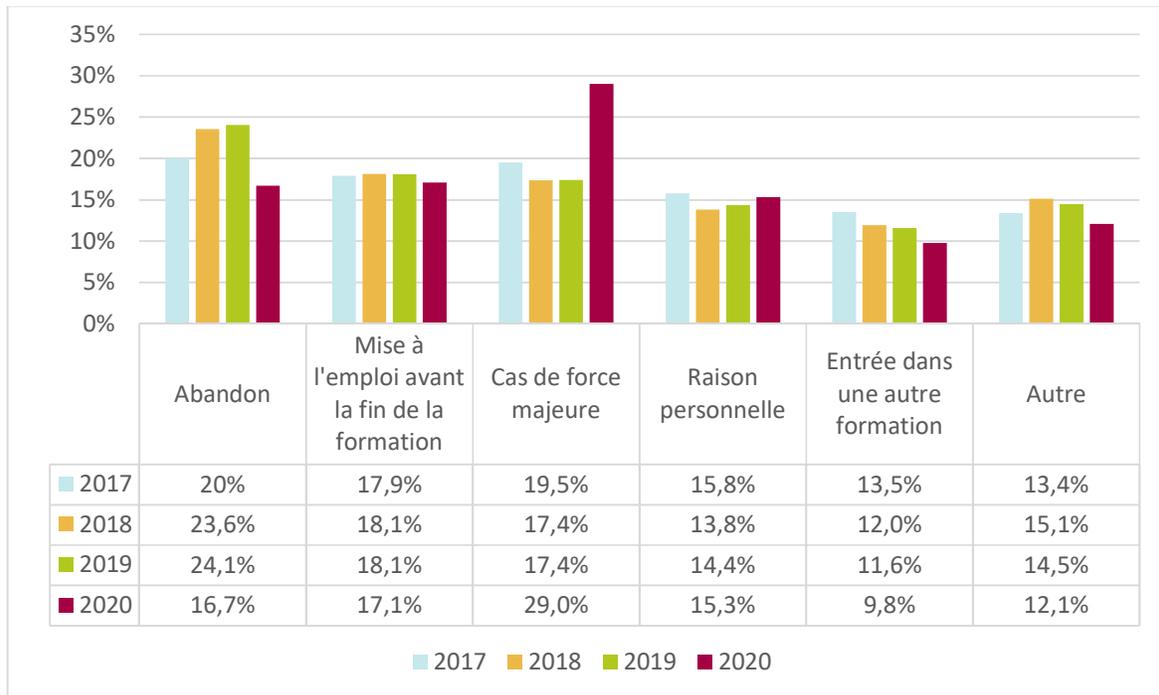
<sup>27</sup> Pour 40% des stagiaires ayant achevé leur formation en 2020, le centre a indiqué « sans suites connues ».

professionnelle pour lesquels le taux de mise à l'emploi passe de 16% en 2019 à 18% en 2020.

### 3.3. Motifs de sortie des stagiaires ayant arrêté leur formation

En 2020, 28% de stagiaires (3.195 stagiaires) ont été identifiés comme ayant arrêté la formation avant son terme. Nous disposons des informations sur les suites de parcours pour 100% d'entre eux.

Figure 11. Répartition des stagiaires ayant arrêté la formation avant son terme selon les motifs de sortie de 2017 à 2020 (n = 3.195)<sup>28</sup>



Depuis 2017, le motif de sortie qui était le plus renseigné était l'abandon. En 2020, on voit une très nette diminution du taux d'abandon et une très nette augmentation du taux d'arrêt en cours de formation pour cas de force majeure, qui devient le premier motif d'arrêt en cours de formation. Les arrêts pour raison personnelle et les taux de mise à l'emploi en cours de formation restent relativement stables en 2020. Le taux de poursuite d'une autre formation diminue quant à lui légèrement.

<sup>28</sup> On entend par « arrêt pour cause de force majeure », l'arrêt en raison de motifs impérieux obligeant à interrompre la formation. Les raisons « autres » sont principalement des raisons liées aux réorientations vers un autre type d'action.

# Conclusion

En 2020, les **152** Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) en Région wallonne ont organisé **398 filières de formation** et ont formé **11.422 stagiaires**.

En raison de l'interruption dans un premier temps de la plupart des formations CISP (sauf certaines activités d'EFT ou de formation à distance) et, dans un deuxième temps, des mesures sanitaires strictes liées à la crise du Covid, par rapport à 2019, il y a en 2020 une **diminution de 25,5% du nombre de stagiaires** sous contrat de formation en CISP. La diminution est légèrement plus importante en DéFI (-25,7%) qu'en EFT (-25%) et elle est la plus marquée au sein des filières de formation de base (F.B.) avec une diminution de 28,4% du nombre de stagiaires.

Au cours de l'année 2020, le nombre d'heures de formation agréées était de 5.481.809 heures (comme pour 2019) et **3.198.640 heures de formation ont été prestées**.

Entre 2019 et 2020, il y a une **diminution de 38,9% d'heures de formation prestées**. La diminution du nombre d'heures prestées est plus importante en DéFI (-40,3%) qu'en EFT (-36,8%). Cette diminution s'explique par un moins grand nombre de stagiaires mais également par une diminution du nombre moyen d'heures de formation prestées par stagiaire (-17,9% en moyenne) qui a diminué tant dans les formations DéFI que dans les formations EFT.

La crise sanitaire liée au Covid aura également eu un **impact sur la réalisation de stages** durant la formation en CISP. Entre 2019 et 2020, on constate en effet, qu'il y a une diminution de la proportion de stagiaires ayant effectué un ou plusieurs stages d'acculturation ou de formation professionnelle qui passe de 30% à 24% des stagiaires.

En ce qui concerne le **profil des stagiaires** entrés en formation après le début de la crise du Covid, il y a une augmentation de la proportion de stagiaires de moins de 25 ans (passe de 21,2% en 2019 à 25,4%) et une diminution de la proportion de stagiaires de 40 ans et plus (passe de 32,2% en 2019 à 27,4%); une légère diminution de la proportion de stagiaires femmes (passe de 50,2% en 2019 à 48,4%); une augmentation de la proportion de stagiaires disposant d'un diplôme étranger non reconnu en Belgique (19,2% contre 16,6% en 2019) et une importante diminution de la proportion de stagiaires qui ne disposent d'aucun diplôme (passe de 24,4% à 17,5%); une augmentation de la proportion de stagiaires de nationalité belge (passe de 64,7% à 66,8% alors que cette proportion diminue d'année en année depuis 2016 et continue à diminuer sur l'ensemble des stagiaires sous contrat de formation en 2020); une très légère diminution du taux d'adressage qui passe de 10,9% à 10,2% des stagiaires sous contrat de formation.

Par rapport aux **suites de parcours des stagiaires ayant achevé leur formation** CISP en 2020, on constate que le taux de poursuite d'une nouvelle formation diminue entre 2019 et 2020 (de 46% à 41,4%) tandis que le pourcentage de stagiaires qui bénéficient d'une aide à la recherche d'emploi augmente en 2020 (de 15,6% à 20,4%). Parmi les stagiaires qui sont sortis de formation avant la fin de celle-ci, il y a une très **nette augmentation** du taux **d'arrêt en cours de formation pour cas de force majeure** (de 17,4% à 29%), qui devient le premier motif d'arrêt en cours de formation en 2020.

# Lexique

**Adressage** par le Forem : processus qui vise à adresser un demandeur d'emploi vers une formation dans un CISP pour assister à une séance d'information relative à une formation déterminée.

**Bassin EFE** : Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi. Le territoire de la Wallonie est subdivisé en 9 bassins EFE : Brabant wallon, Hainaut Centre, Hainaut Sud, Huy-Waremme, Liège, Luxembourg, Namur, Verviers et Wallonie Picarde.

## Catégories de filières :

- L'**orientation professionnelle** fait référence à des actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle ainsi qu'à des actions lui permettant de concevoir ou de confirmer son projet professionnel et personnel.
- La **formation de base** est une formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé.
- La **formation professionnalisante** est une formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

## CISP : Centres d'insertion socioprofessionnelle

### Diplômes :

- **CEB** : Certificat d'études de base (fin de l'enseignement primaire).
- **CESDD** : Certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré.
- **CESS** : Certificat d'enseignement secondaire supérieur (fin de l'enseignement secondaire).
- **Diplôme non reconnu** : diplôme obtenu à l'étranger qui n'est pas reconnu en Belgique, c'est-à-dire pour lequel il n'y a pas d'équivalence de diplôme.

### Familles de filières :

Les formations professionnalisantes organisées par les CISP ont été regroupées au sein de 13 **familles de filières** métiers issues de la nomenclature ROME (cf. <https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-/@/article.jspz?id=60702>). Les filières de formation de base et les filières orientation professionnelles ont été ajoutées à ces 13 familles de filières métiers.

### Heures :

- **Heures prestées** : comprennent les heures dispensées par le CISP, celles dispensées gratuitement par un organisme conventionné, celles dispensées de manière payante par un organisme conventionné et celles de stage en entreprise extérieure.

- **Heures assimilées** : les heures de formation que le stagiaire aurait dû effectivement suivre selon son programme, mais qu'il n'a pas suivies pour différents motifs comme par exemple la maladie, l'accident de travail, la maladie d'un enfant, la grève ou l'intempérie, l'accomplissement d'obligations auprès de l'ONEm, etc. (liste exhaustive des motifs reprise à l'article 3 de l'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret du 10 juillet 2013 relatif aux centres d'insertion socioprofessionnelle).
- **Heures réalisées** : comprennent les heures prestées ainsi que les heures assimilées.

### Méthodologies CISP :

Dans les CISP nous formons notre public selon deux méthodologies adaptées :

- Dans les CISP qui sont des **entreprises de formation par le travail (EFT)**, le stagiaire est mis en situation réelle de travail sur le terrain. Il participe à l'activité de l'entreprise au sein de l'EFT ou chez le client de l'EFT avec son formateur.
- Dans les CISP **DéFi, la démarche de formation et d'insertion** consiste en des cours, des exercices pratiques et éventuellement de stages, et est basée sur une pédagogie participative telles que la formation par l'expérience et la pédagogie du projet.

### Stages :

- **Stage d'acculturation** : stage visant la découverte d'un métier, d'un poste de travail, d'une culture d'entreprise, dans le but de préciser le projet de formation professionnelle (maximum 90 heures par stage)
- **Stage de formation professionnelle** : stage visant l'exercice de compétences acquises au sein de la filière de formation (maximum 520 heures par stage).



Rue Marie-Henriette, 19-21  
B-5000 Namur  
Tél.: 081/74 32 00

[secretariat@interfede.be](mailto:secretariat@interfede.be)

[www.interfede.be](http://www.interfede.be)

Éditeur responsable: Anne-Hélène Lulling